

LA PRAIRIE - DEPARTEMENT NAUTISME

ATTENTION

Pour le transport de votre bateau sur une remorque, les patins AR doivent être transversaux et leur centre à l'aplomb des caissons étanches au milieu, il est indispensable de mettre un support rigide sur lequel reposera la quille.

L'amarrage du bateau sur la remorque se fera avec des sangles reliées au milieu par des sandows ; ceux-ci reprennent les différences de longueur dûes à la chaleur ou à l'humidité.

Ne pas charger dans le bateau des objets lourds, il n'est pas prévu pour cela, tel que moteur, bagages, etc...

Votre remorque devra avoir comme charge utile de 100 à 150 KG au-dessus, la suspension sera trop dure, une fois chargée, le timon devra exercer une pression sur la boule de 10 KG environ.

En suivant les conseils ci-dessus, vous êtes assuré de transporter votre bateau dans de bonnes conditions.

En application des décrets en vigueur, nous vous informons que les bateaux de moins de 2 tonnes navigant en mer, sont astreints aux restrictions suivantes.

ZONE DE NAVIGATION

Les voiliers ne doivent pas s'éloigner à plus de 2 miles des côtes (3,700 km)

Les bateaux à moteur : 5 miles (9,200 km)

ENGIN DE SAUVETAGE

1 brassière de flottabilité 7,500 KG par personne - Il est vivement conseillé de la porter en permanence - Obligatoire pour les enfants.

ARMEMENT

Ancre ou grappin avec chaîne ou câblot (minimum 20 m).

1 pagaie ou 2 avirons

Chaumards à l'avant ou dispositif analogue.

1 écope, ou, mieux, un seau de 10 litres.

M O N T A G E

Vous êtes propriétaire du ZEF. Nous nous permettons de vous donner quelques conseils afin de procéder à son montage.
L'accastillage nécessaire vous est fourni dans un sac de plastique avec les voiles.

- Poser le mât à plat sur le bateau, la partie supérieure vers le tableau arrière.
- 1 - Fixer les haubans aux cadènes, en utilisant les lattes ridoirs courbes. La goupille sera au 4e ou 5e trou à partir du haut de la latte ridoir.
- 2 - Dresser le mât en posant sa base dans le sabot de pied de mât.
- 3 - Fixer l'étai à la cadène située à l'avant du bateau, en utilisant la latte ridoir courbe, de manière à ce que les haubans et l'étai soient tendus.
- 4 - Enseigner la voile sur la bôme (la voile est retenue à l'avant et à l'arrière par un brin de cordonet).
- 5 - Monter les poulies d'écoute de grand'voile, une sur l'hélice en bout de bôme, l'autre sur la patte fixée à droite du tableau arrière.
- 6 - Fixer la drisse de grand'voile à la tétière, à l'aide d'une manille.
- 7 - Engager les lattes dans les goussets de la grand'voile, la plus petite étant située dans la partie supérieure de la grand'voile.
- 8 - Hisser la voile en passant la ralingue dans la gorge du mât, prévue à cet effet.
 - Placer le vît de mulot dans la bôme ;
 - Etarquer, fixer la drisse au taquet situé à la base du mât.
- 9 - Monter l'écoute de grand'voile, une extrémité fixée au pont et situé à gauche du tableau arrière, puis passer l'écoute par la poulie de bôme, et enfin, par la poulie située sur le tableau arrière.
- 10 - Fixer le foc sur l'étai à l'aide des bagues de foc, la base du foc étant vers le pont. Attacher le point d'amure à la cadène d'étai, et le sommet à la drisse, à l'aide des manilles. Hisser le foc, étarquer et amarer au taquet sur le mât. Fixer l'écoute au point d'écoute, passer l'écoute dans les filoirs de foc. Faire un noeud d'arrêt.
- 11 - Mettre le gouvernail, et sa barre. Passer la commande de descente dans le taquet sifflet fixé sur la barre.
- Ne pas oublier les brassières et le matériel de sécurité.

Vérifier l'armement etBon vent !

Cher Ami Zéfiste,

Vous venez d'acquérir un ZEF (série reconnue par la Fédération française de Yachting à Voile, depuis le 26 mai 1964).

Sachez que les propriétaires de ZEF sont groupés au sein d'une Association, l'ASZEF, dont les buts sont les suivants :

- 1 - La représentation des intérêts des propriétaires de ZEF auprès de la Fédération Française de Yachting à Voile.
- 2 - La diffusion nationale et internationale de notre dériveur qui permet de nombreuses rencontres entre barreurs et maintient une bonne cote au bateau en cas de revente.
- 3 - La conservation de la monotypie qui évite la course à l'armement.
- 4 - La possibilité d'entrer dans le plus grand nombre de Clubs (un propriétaire isolé ne pouvant pas toujours trouver un bon accueil dans certains clubs de voile, en particulier autour des grands centres).
- 5 - Organisation de nombreuses régates, de critériums régionaux, d'un Challenge annuel par points, d'un Championnat national et d'un Critérium international.
- 6 - La création, au sein des Clubs, de groupes de Zéfistes confirmés, toujours prêts à aider les nouveaux venus à s'initier et à se perfectionner.
- 7 - L'envoi d'un bulletin de liaison périodique qui vous informe sur toutes les activités de la série : programme et résultats des régates - Clubs et plans d'eau amis du ZEF - Conseils de réglages, régates - astuces diverses et courrier des lecteurs.
- 8 - L'obtention de conditions particulièrement avantageuses, d'assurance nautique indispensable pour garantir les dommages éventuels aux tiers. Ces conditions ne sont consenties qu'aux membres de l'ASZEF.

VOTRE INTERET EST DONC DE VOUS JOINDRE A NOUS

Pour cela, retournez le bulletin d'adhésion ci-joint à :

Monsieur Alain LAFORET
2, rue Roger Vaillant

91 - STE-GENEVIEVE DES BOIS

Tél. 905.54.60.

en joignant un chèque bancaire, un virement postal ou un mandat de 20 F (cotisation annuelle). Vous recevrez par retour votre carte de membre et le dernier bulletin paru.

AMICALEMENT,
Le Bureau de l'ASZEF.